



Page 1 :

- l'éditorial
- les vœux de la municipalité

Page 2 :

- conseil municipal
- travaux et urbanisme

Page 3 :

- travaux et urbanisme
- la vie locale

Page 4 :

- infos pratiques
- mémo utile
- agenda des animations

L'EDITO DU MAIRE

En 2008, nous avons réalisé de grands travaux d'équipement, en particulier la réfection de la toiture de l'église, la réfection du réseau d'eau potable sur la RD 6113, le renforcement du réseau d'électrification et l'aménagement du bâtiment du CLAE, soit au total près de 650 000 € d'investissement. Nous l'avons fait sans augmentation de la pression fiscale et en maîtrisant notre dette, dont le montant par habitant est inférieur aux moyennes départementales et nationales.

Nous avons en effet réajusté nos finances au bon moment : les prévisions pessimistes suite à la crise financière mondiale tout comme la stagnation, sinon la baisse, des dotations de l'Etat rendent la situation alarmante pour les collectivités locales.

C'est pourtant dans ce contexte que nous devons préparer le budget 2009 avec le souci permanent de ne pas alourdir la charge du contribuable et de maintenir les services rendus à la population.

Nous finaliserons cette année le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous poursuivrons la modernisation de l'éclairage public, nous procéderons au remplacement, devenu obligatoire, des canalisations en plomb du réseau d'alimentation en eau potable dans le centre du village. Nous engagerons la deuxième tranche des travaux de viabilisation du lotissement du Griffoul et, par la suite, nous engagerons à l'aménagement du chemin de Montillac.

Ce programme ambitieux, par ces temps difficiles, est nécessaire pour que notre village demeure un lieu agréable à vivre pour toutes et pour tous.

Que cette année 2009 soit favorable à vous-mêmes et à vos proches. Permettez-moi, avec mes collègues du conseil municipal, de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité dans une société plus juste, plus généreuse, plus solidaire et plus responsable.

Le Maire,
Alain ROUQUET

A LA UNE : LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Samedi 10 janvier, dans la salle des fêtes, le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population. Plus de 150 personnes assistaient à cette sympathique manifestation, qui fut l'occasion pour Alain ROUQUET de faire le bilan des travaux réalisés en 2008 et de présenter les projets 2009.

Le matin même, au cours du vernissage de l'exposition consacrée à



une rétrospective de ses œuvres, le peintre Max SAVY avait reçu en cadeau d'amitié de la part du maire de Villepinte un magnifique ouvrage retraçant la cérémonie du 13 septembre dernier au cours de laquelle



le son nom avait été donné à l'école publique. Cet ouvrage avait été offert également à Marie-France COLL, institutrice à Villepinte depuis plusieurs années, à l'initiative des retrouvailles de l'ancien instituteur avec notre village et certains de ses anciens élèves.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du conseil municipal au cours du trimestre précédent :

Séance du 5 novembre 2008

- une convention est passée avec la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais (CCPL) pour la mise à disposition des locaux destinés à l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) ainsi que pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement afférentes à l'activité.
- un avenant à la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par les services de l'Etat au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire) est signé pour la mission complémentaire d'élaboration et d'assistance aux travaux d'investissement de voirie.
- le remplacement du poste EDF du lotissement Marius-Varennes, estimé à 77 000 € TTC, fait l'objet d'une demande d'inscription au programme FACE 2009 pour l'obtention d'une subvention de 65 % du montant des travaux.
- des aménagements pour assurer la sécurité aux entrées d'agglomération sont étudiés dans la cadre de la convention ATESAT : un cahier des charges est en cours d'instruction.

Séance du 22 décembre 2008

- une convention de mandat est passée avec le Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire (SSOEMN) pour la réalisation d'une conduite en tranchée commune en vue de l'alimentation en eau potable du village à partir d'un réservoir situé dans le secteur de «Saint-André», sur le territoire de la commune de Lasbordes.
- une demande de subvention est présentée auprès du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux dont le montant prévisionnel des dépenses a été arrêté à la somme de 56 333 € HT.

- la création de trois emplois non titulaires est décidée pour faire face à des besoins occasionnels afin d'assurer le recensement de la population du 5 janvier au 28 février 2009.
- le cahier des charges à passer avec la société DNWeb pour la réalisation du site Internet de la commune est adopté pour un montant de 3 050 € HT.
- la réhabilitation de l'éclairage public du village, dont le montant estimé de travaux s'élève à la somme de 452 990,98 € TTC, est décidée et, en conséquence, il est présenté des demandes de subvention au Conseil Général, au Conseil Régional, à l'ADEME (Agence pour le Développement Et la Maîtrise de l'Energie) et à l'Etat au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipelement).

Alimentation en eau potable de la commune.

Au cours de la séance du 5 novembre 2008, Monsieur le Maire expose qu'afin d'améliorer la desserte en eau potable et d'assurer la mise en conformité de la protection incendie, la commune doit impérativement augmenter sa capacité de stockage d'eau. Un réservoir intercommunal de 800 m³ sera construit sur le territoire de la commune de Lasbordes, lieu-dit «Saint-André», par le Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire, en remplacement à terme des réservoirs du «Télégraphe» et du «Pigeonnier». Cette nouvelle réserve permettra d'assurer les besoins de la commune pour son développement ultérieur. Une canalisation de distribution PVC 200 éclatée en deux antennes PVC 160, une vers la zone «Le Télégraphe» et l'autre vers le village, desservira la commune de Villepinte. Il est prévu que les travaux soient réalisés au cours du 1^{er} semestre 2009.

TRAVAUX ET URBANISME

Eclairage et décorations de Noël : de l'avis de tous, une réussite



Notre commune était bien agréable à traverser en cette période de fêtes. Treize rutilants décors de Noël «constellés d'étoiles» habillaient de leurs mille feux les lampadaires installés en bordure de la RD 6113. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que ces vingt et un lampadaires équipés d'un abaisseur de tension programmé de 23h à 5h du matin permettent une économie de consommation de 30 à 40 %, ce qui est loin d'être négligeable par les temps qui courent.

Le centre du village n'avait pas été oublié, notamment la place de la mairie et les abords de l'école, dont les platanes étaient parés de guirlandes de fleurs bleues. Dans les branches des sapins implantés aux entrées d'agglomération, devant la salle des fêtes et dans des lieux appropriés, les créations des aînés de Loisirs et Culture contribuaient également à égayer nos rues.

Merci à l'équipe de bénévoles de l'association qui, trois après-midi durant, ont manipulé boîtes et emballages, papiers multicolores et bolduc, colle et ciseaux pour confectionner paquets-cadeaux,

ornements et colifichets.

Et merci à notre collègue, Sylvie ALIBERT, maire-adjoint chargée de l'environnement et du cadre de vie, qui a orchestré le tout de main de maître.

Emettons le souhait que les petites mains et les bonnes volontés continuent à se manifester l'année prochaine et pourquoi pas, dès les mois qui viennent, afin de réaliser le char de Villepinte pour le corso fleuri de la fête du cassoulet de Castelnaudary en août prochain.



TRAVAUX ET URBANISME (suite)

Travaux de l'église : un bilan tout à fait satisfaisant

Les travaux de réfection de la toiture de l'église sont désormais achevés et le bilan technique et financier peut en être présenté.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Monsieur MARTORELO, architecte du patrimoine, dont nous avons pu apprécier, tout au long de la préparation et de l'exécution du chantier, les compétences, l'efficacité et le professionnalisme.

Les entreprises chargées des travaux, à savoir SUD-CHARPENTE pour la charpente, CAMBLONG pour la couverture, BRETON pour la zinguerie et CHEVRIN-GELI pour la maçonnerie, doivent également être félicitées pour la qualité du travail réalisé dans des conditions parfois difficiles compte tenu des intempéries ou encore de l'état du bâtiment au fur et à mesure de la dépose des couvertures. Quoi qu'il en soit, les travaux se sont terminés dans les délais prévus : débutés en février 2008, ils auront duré près de onze mois. 771 m² de couverture en tuiles canal ont été déposés, sans parler des travaux de charpente et de maçonnerie induits. C'est dire l'importance de ce chantier, qui n'aura connu aucun problème majeur certes, mais de très fréquents et parfois douloureux ajustements.

Financièrement, le budget initial a été respecté et le montant total des dépenses (travaux initialement prévus et travaux supplémentaires) s'élève à la somme de 305 560,79 € TTC. La part restant à la charge de la commune s'élève, compte tenu des subventions obtenues, à 110 000 € et sera financée par le recours à un emprunt sur 15 ans. Reste qu'il aura fallu, pour respecter la législation, supprimer les radiateurs de chauffage suspendus qui n'étaient plus aux normes. La commission des travaux est chargée de réfléchir dès à présent à la mise en place d'un équipement, qui devra répondre aux besoins réels de cet édifice et allier efficacité et économie d'énergie.

LA VIE LOCALE

Le site Internet www.villepinte11.fr

Le site Internet de notre commune a fait l'objet d'une refonte complète. La conception de ce nouveau site répond à un triple objectif : une information plus riche, une mise à jour plus fréquente et rapide, une meilleure communication au profit des administrés et des internautes extérieurs à la commune.

Vous trouverez des informations relatives à l'actualité communale, à la situation et à l'histoire de Villepinte, aux fonctions et responsabilités des élus locaux dans la commune et au sein des instances intercommunales, aux principales décisions du conseil municipal et des structures de coopération intercommunales, à la vie de l'école, au tourisme, aux services et commerces, aux associations, ainsi que des renseignements pratiques pour la vie de tous les jours.

La mise à jour de ces informations sera assurée par des élus de la commission Information/Communication, sauf pour la page consacrée à l'école Max-Savy, qui le sera par le directeur de l'établissement.

Une boîte aux lettres mairie@villepinte11.org est à votre disposition sur chaque page pour vous permettre de communiquer avec les élus ou les services municipaux, qui s'efforceront de vous répondre dans les meilleurs délais.

Ceux qui le souhaitent peuvent nous donner leur adresse de courriel (e.mail) : cette adresse sera utilisée uniquement pour vous contacter chaque fois que ce moyen sera jugé plus opportun qu'un courrier « papier » ou qu'un appel téléphonique.

Travaux en régie : un choix stratégique

Nous avons fait le choix de confier le nettoyage des rues, des lotissements et l'entretien des petits espaces verts à l'atelier protégé L'ELAN pour trois raisons : contribuer à l'insertion sociale des travailleurs handicapés, améliorer la propreté de notre village, libérer les agents techniques communaux pour d'autres tâches plus qualifiées.

En effet nos agents, qui ont chacun une spécialisation soit en maçonnerie, soit en électricité ou plomberie, en réalisant le gros entretien des bâtiments communaux ou des équipements publics, effectuent des tâches plus en rapport avec leur qualification, valorisent de ce fait les dépenses communales et allègent d'autant les charges du budget communal.

Ainsi, dans le courant du deuxième semestre 2008, ils ont effectué des travaux dits en régie pour un montant global de 20 000 € : démolition des cloisons, pose du carrelage, peinture du bâtiment accueillant le CLAE ; réalisation de la tranchée et pose des câbles électriques pour l'éclairage de l'allée conduisant au dit bâtiment ; réalisation des gros travaux de réaménagement et d'entretien du parc municipal ; installation des jeux pour les enfants, des bancs et tables dans le parc.

Pour 2009, nous avons d'ores et déjà établi un programme de travaux qui leur seront confiés : réfection d'une partie de la façade de la mairie, aménagement d'un espace propreté rue de l'Egalité, réfection de la toiture de la remise communale, réfection de la salle d'entrée du foyer du 3^{ème} âge notamment. Sans parler des interventions ponctuelles pour lesquelles ils sont régulièrement sollicités, que ce soit pour faire face à des imprévus ou remédier à des désordres sur la voirie publique ou dans les bâtiments communaux.

Ces échanges d'information par courriel que nous mettons en place s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du service public et préfigurent la prochaine étape, à moyen terme, qui sera la délivrance de documents administratifs par Internet.

Le repas offert par la municipalité aux personnes âgées

La municipalité offre traditionnellement, depuis maintenant deux ans, un repas aux retraités de Villepinte, avec à la clé une animation sous forme d'un spectacle de variétés ou humoristique.

Ainsi, jeudi 11 décembre 2008 se sont retrouvés, dans la salle des fêtes joliment décorée, cent vingt-cinq convives, qui ont apprécié le repas de fête (Noël et fin d'année obligeant), préparé et servi par le traiteur Aude-Réception de Villeneuve-la-Comptal.

A l'issue un spectacle donné par Michel SAINT-RAYMOND, fait de sketches en patois et en français, d'airs de musique connus et entraînants, a su déridier l'atmosphère, si besoin était et séduire l'assistance.



INFOS PRATIQUES

● Le recensement de la population

Commencé le 15 janvier dernier, il se poursuit jusqu'au 14 février 2009. Votre participation est essentielle ; toutes vos réponses sont absolument confidentielles.

Si vous n'avez pas été encore contacté par un des agents recenseurs pour remplir les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent, veuillez passer en mairie pour être recensé au plus tôt.

● Etude statistique sur l'emploi

L'INSEE réalisera au cours de l'année 2009 une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête, qui est reconduite chaque trimestre, permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Elle s'attache à observer la situation professionnelle, présente et passée, des personnes de plus de 15 ans, ainsi que leur formation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre officielle indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur(trice) de l'INSEE chargé(e) de les interroger. L'agent de l'INSEE sera muni d'une carte officielle l'accréditant et il sera tenu au secret professionnel. Il réalisera l'enquête sur micro-ordinateur portable.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

● Espace propreté

Le terrain récemment acquis par la commune, rue de l'Egalité, va faire l'objet d'un aménagement paysager dans les prochains mois. Un «espace propreté», avec une aire de stockage des containers pour les déchets ménagers (sacs poubelles, bouteilles et verre) ainsi qu'une canisette pour les besoins de nos amis les bêtes y seront implantés. Le tout caché à la vue des passants et des utilisateurs de la salle des fêtes par des installations et des plantations, qui agrémenteront ce lieu. Qu'à l'avenir chacun en fasse bon usage.

● Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais

Le premier numéro du bulletin d'information de la CCPL «Point Commun» sera distribué dans tous les foyers des habitants de la communauté de communes durant la deuxième quinzaine de février.

LE TRAIT D'UNION DE VILLEPINTE - Bulletin d'Informations Municipales
Publication trimestrielle - Tirage 700 exemplaires
Directeur de la Publication : M. Alain ROUQUET - Crédit photos : Mairie de Villepinte
IMPRIMERIE DU LAURAGAIS - ZI d'En Tourne - Av. F. Passy - 11400 Castelnau-dary - RCS B 382 625 341

MEMO UTILE

Mairie

Place Carnot - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 68 94 24 75 - Fax 04 68 94 23 24

E.mail : mairie@villepinte11.org

Site : www.villepinte11.fr

JANVIER 2009

vendredi 30

Salle des fêtes :

**GALETTE DES ROIS ET JEU BRITANNIQUE
"BEETLE DRIVE"**

organisés par l'association Echanges

FEVRIER 2009

dimanche 1^{er}

15h00 - Salle des fêtes :

**THE DANSANT AVEC L'ORCHESTRE
"PYRENEES MUSETTE"**

organisé par le comité des fêtes

vendredi 13

20h30 - Salle annexe de la mairie :

THEATRE AVEC "LE FAISEUR DE THEATRE"

de Thomas BERNHARD par la Compagnie OCTAN
organisé par l'Avant-Théâtre

MARS 2009

dimanche 8

17h00 - Salle annexe de la mairie :

INTERMEDE POETIQUE AUTOUR DE JEAN TARDIEU

organisé par l'Avant-Théâtre
dans le cadre du «Printemps des poètes»

vendredi 13

Salle des fêtes :

REPAS PARTAGE "BRING AND SHARE MEAL"

organisé par l'association Echanges

2^{ème} quinzaine

SORTIE A MONTPELLIER (musée Fabre et Aquarium)
organisée l'association Loisirs et Culture

samedi 28

21h00 - Salle des fêtes :

THEATRE AVEC "L'INVENTAIRE"

de Philippe MINYANA par l'Atelier Quatre de Puisserguier
organisé par l'Avant-Théâtre

AVRIL 2009

lundi 13

11h00 - Parc municipal :

12h00

15h00

**CHASSE A L'ŒUF
OMELETTE GEANTE**

APRES-MIDI RECREATIVE

organisées le comité des fêtes

jeudi 30

Salle des fêtes :

REPAS DANSANT

organisé l'association Loisirs et Culture

La Poste

22, RD 6113 - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture :

le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30

le lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00

le samedi de 8h30 à 11h30

Levée du courrier à 15h du lundi au vendredi inclus.

Tél. 04 68 94 27 41